



FLASH INFO



Depuis le déclenchement de la crise sanitaire, la municipalité et son CCAS ont pris des initiatives afin de venir en aide aux personnes vulnérables et isolées. Un suivi personnalisé a été mis en place avec les habitants-e-s qui le souhaitent. Ainsi, des contacts téléphoniques réguliers sont réalisés par les membres du CCAS - que nous remercions ici pour leur engagement citoyen et leur disponibilité.

Nous savons combien la solitude est pesante notamment dans une période qui peut susciter de l'inquiétude et du stress. La chaîne de solidarité communale doit rester active plus que jamais et nous comptons sur vous pour alerter le CCAS de toute situation nécessitant une intervention, un accompagnement, une aide quelconque.

Nous invitons également les personnes qui désirent être suivies à en faire la demande en passant par la mairie.

Nous vous souhaitons de passer de bonnes fêtes de fin d'année malgré la situation encore difficile.

Les conditions du confinement ont été allégées et permettent que nous puissions accéder à quelques moments de joie et de bonheur auxquels nous aspirons.

Les vœux les meilleurs du CCAS et du Conseil Municipal vous accompagnent.

Le Maire, président du CCAS, Alain Brombin
La vice-présidente, Christelle Désert

Les membres du Comité Communal d'Action Sociale (CCAS)

Pour les citoyens : Liliane COTTAIN, Karine JUIGNET, Jean-Luc BANNIER et Emmanuel DE MONTGOLFIER

Pour les élus : Gisèle LOURADOUR-DURAND, Gwénaëlle LÉBOUCHER, Laurence SAGEAN, Christelle DESERT et Alain BROMBIN

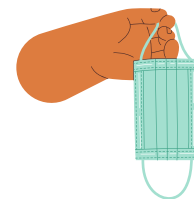
Masques à disposition

Des masques de protection sont encore disponibles gratuitement en mairie. Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.



Solidarité intercommunale

La mairie de la Vicomté sur Rance vient de faire don de 100 masques FFP2 pour les soignants des trois EPHAD de Pleudihen sur Rance, Lanvallay et Ploüer sur Rance. Merci à Nicolas Gernigon, conseiller municipal de la Vicomté qui a fait don de ces masques.



Naissances 2020



Comme chaque année, la municipalité et son CCAS souhaitent convier tous les parents des nouveaux-nés pour une cérémonie qui leur est dédiée.

Si votre enfant est né avant que vous ne résidiez dans la commune, merci de vous faire connaître auprès de la mairie.

La cérémonie aurait lieu le samedi 6 février 2021 si la situation sanitaire le permet.

Colis cadeaux pour nos aînés

Afin d'apporter un peu de réconfort en cette période troublée, de solitude et parfois de tristesse, le Comité Communal d'Action Sociale a décidé d'offrir à chacun de nos aînés - **comptant au moins 70 printemps** - un délicieux colis cadeau.

Pour cela la commune demande aux bénéficiaires potentiels, qui remplissent le critère d'âge, de bien vouloir s'inscrire, **avant le 7 décembre**, en remplissant le coupon ci-dessous.



La distribution aura lieu **à la mairie le samedi 19 décembre 2020, de 10h30 à 12h30 et de 14h à 17h**. Elle sera assurée par les membres du Conseil Municipal et du CCAS.

Coupon d'inscription à retourner impérativement en mairie - ou s'inscrire par téléphone en appelant le secrétariat au 02 96 83 21 41 - avant lundi 7 décembre.

Sans inscription de votre part, nous ne serons pas en mesure de vous offrir le colis surprise.



- Je souhaite retirer mon colis à la mairie le 19 décembre (de 10h30 à 12h30, ou de 14h à 17h)
- Je souhaite être livré à mon domicile

Vous êtes un homme : Nom et prénom

Votre année de naissance :

Vous êtes une femme : Nom et prénom

Votre année de naissance :

Adresse :

Téléphone :